



Mairie de Fenioux

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 NOVEMBRE 2015

Affiché en exécution de l'article L2121-25 du CGCT.

Présents : MM. BASTY Jean-Pierre, GUITTON Claude, Mmes TEXIER Valérie, AUDEBRAND Christelle, BOUTIN Mireille, DUVAL Marina, GEAY Isabelle, RENAULT Françoise, MM. NÉTIER Cédric, NICOLE Jerry.

Procurations de Mme SÉNÉCHAUD Julie à Mme TEXIER et M. LIÉBOT Jean-Michel à M. BASTY.

Absents : MM. GALLARD Michel et ROSSARD Jean-Michel

Secrétaire de séance : Mme TEXIER.

Budgets

- Le budget primitif du lotissement les Noisetiers s'équilibre en section de fonctionnement et d'investissement à 32 413,74 €.

- Le budget supplémentaire Commune s'équilibre en section de fonctionnement à 67 391,88 € et en section d'investissement à 267 681,99 € y compris les reports.

Subvention au CCAS

Le conseil vote une subvention de 3 000 € au profit du CCAS.

Modification des statuts de la CCGA

Le conseil approuve les modifications suivantes des statuts de la communauté de communes Gâtine-Autize :

- **Equipements culturels et sportifs : « Construction, réhabilitation, aménagement, entretien et gestion de la piscine située à Coulonges sur l'Autize »**

- **Etablissement et l'exploitation du réseau de communications électroniques à très haut débit en fibre optique jusqu'aux abonnés, inscrit dans le schéma directeur territorial d'aménagement numérique des Deux-Sèvres.**

- **Aménagement de l'espace : « Plan Local d'Urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale ».**

Projet de fusion de 3 Communautés de Communes

Le conseil approuve la présentation faite par le préfet du projet de fusion des communautés de communes Gâtine-Autize, Val d'Egray et Pays Sud Gâtine.

Projet de construction d'un atelier municipal

Le bâtiment étant commun avec celui de la caserne incendie construit par la communauté de communes Gâtine-Autize, le conseil autorise le maire à signer une convention de co-maîtrise d'ouvrage.

Achat de prises et kits d'illumination sur candélabre

Le conseil autorise le maire à signer le devis de Cofély Inéo d'un montant de 3 609,60 € pour la pose de 16 prises et kits sur candélabre.

Rapport des commissions

- Commission des bâtiments :
 - ♦ Les travaux de mises aux normes handicapés dans les bâtiments se terminent.
 - ♦ Gérard Renault va proposer aux enseignantes un plan de création d'ouvertures du logement vers l'école afin d'y créer un bureau, des toilettes et une salle.

Information diverses

Le recensement de la population aura lieu du 21 janvier au 20 février 2016. Caroline Gauffreau et Laétitia Journaud passeront dans chaque foyer pour remettre des documents.

A Fenioux, le 4 décembre 2015

La secrétaire de séance,
V. TEXIER

Le Maire,
J.-P.BASTY